



CAS | Certificat de formation
continue universitaire

Médecine psychosomatique et psychosociale

12^e édition | octobre 2026 –
décembre 2028

Public

Tout médecin intéressé·e par les aspects relationnels et par la complexité bio-psychosociale, parlant français. La formation ne débutera que si le nombre minimum de 32 participant·e·s est atteint. Le nombre de participant·e·s est limité à 36.

Objectifs et compétences

Développement d'un savoir

- Familiariser les participant·e·s avec le cadre théorique de l'approche bio-psycho-sociale

Développement d'un savoir-faire

- Apprendre à prendre en charge les troubles fonctionnels et la psychopathologie courante en médecine somatique

Développement d'un savoir-être

- Apprendre à identifier et gérer son implication personnelle dans le processus du soin

À l'issue de la formation, le·la médecin

- Aura amélioré ses capacités de communication avec ses patient·e·s et sera plus à l'aise dans les relations dites « difficiles »
- Pourra poser plus facilement des diagnostics de pathologie mentale, accompagner les patient·e·s ou les orienter efficacement vers d'autres intervenant·e·s du réseau psychosocial
- Saura repérer et prendre en charge les troubles fonctionnels
- Pourra mieux aider son·sa patient·e à gérer les difficultés d'adaptation psychosociale dans le cadre des maladies chroniques
- Aura appris, par l'intervision et la supervision, à mieux reconnaître ses propres sentiments
- Aura expérimenté des approches psychocorporelles, de manière à savoir mieux les prescrire à ses patient·e·s

Comment développer une attitude psychothérapeutique dans toute pratique médicale?

Thèmes d'enseignement

La relation thérapeutique dans des situations spécifiques: 1ère année

- Gérer des entretiens difficiles
- Aider le-la patient·e à gérer son adaptation biopsychosociale lors de maladies chroniques ou d'autres situations de vie difficiles

La psychopathologie en médecine somatique: 2ème année

- Se familiariser avec la détection, le diagnostic et l'évaluation des principaux troubles psychiatriques en sachant « être en relation » dans chacune de ces situations cliniques
- Connaître quatre approches psycho-thérapeutiques essentielles: psychodynamique, cognitivo-comportementale, systémique et psycho-corporelle, leurs indications et contre-indications
- Évaluer des situations complexes avec intrication psychosomatique
- Se sensibiliser en tant que thérapeute à son propre corps-émotion
- Mener une réflexion personnelle sur son identité de thérapeute

Supervision

- Apprendre à être supervisé·e et à s'interviser

Approche pédagogique

L'enseignement se fait autant que possible par petits groupes. Il répond aux besoins des praticien·ne·s des diverses spécialités médicales. Interactif, il intègre l'expérience personnelle de différents types de supervision. Des conférences plénières sont également prévues pour introduire les travaux en groupes ou pour présenter des notions plus théoriques.

Programme

1^{ère} année | octobre 2026 – mai 2027 – Chacune des 6 journées est consacrée à un thème particulier, et comprend un atelier de stratégie de communication.

- Psychosomatique | jeudi 1^{er} octobre 2026
- Troubles fonctionnels | jeudi 19 novembre 2026
- Chronicité | jeudi 3 décembre 2026
- Adolescence | jeudi 4 février 2027
- Travail, AI, burn-out | jeudi 4 mars 2027
- Fin de vie | jeudi 20 mai 2027

2^{ème} année | septembre 2027 – juin 2028 – Chaque journée de la deuxième année est accompagnée d'ateliers expérientiels d'approche psychocorporelle.

- Populations vulnérables | jeudi 7 octobre 2027
- Dépression | jeudi 9 décembre 2027
- Anxiété | jeudi 3 février 2028
- Psychose | jeudi 23 mars 2028
- Troubles de la personnalité | jeudi 4 mai 2028
- Dépendances | jeudi 22 juin 2028

5^{ème} semestre | septembre – décembre 2028

- Travail personnel et évaluation
- 2 journées scientifiques

Supervisions

48 heures en individuel ou en groupe (max. 6 participants), réparties si possible sur les 5 semestres, sont exigées pour l'obtention du Certificat.

Évaluation

Au cours de la 1^{ère} année, les candidat·e·s sont encouragé·e·s à enregistrer en vidéo une consultation discutée ensuite lors de supervisions (si possible de groupe). Une présence active et régulière est demandée pendant la formation. Le travail personnel élaboré pendant le 5^{ème} semestre sur le processus de changement personnel fait l'objet de l'évaluation finale (écrite et orale).

Titre obtenu

Le Certificat de formation continue universitaire (CAS) en médecine psychosomatique et psychosociale / *Certificate of Advanced Studies (CAS) in Psychosomatic and Psychosocial Medicine* est délivré conjointement par les Universités de Fribourg, Genève et Lausanne lorsque les participant·e·s ont répondu aux conditions d'évaluation. Il correspond à 10 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

Attestation

Les candidat·e·s ayant suivi les journées de formation sans se présenter à l'évaluation finale (ou sans l'avoir réussie, ou sans avoir été présent·e·s à au moins 80% des journées ou n'ayant pas suivi 48h de supervision) obtiennent une attestation de participation. Les mêmes principes s'appliquent si le participant ou la participante interrompt la formation ou en est exclu·e.

Reconnaissance ASMPP et SSMIG

Le CAS ou l'attestation de participation sont reconnus par l'Académie suisse de médecine psychosomatique et psychosociale (ASMPP) pour l'attestation de formation approfondie interdisciplinaire (FAI) décernée par l'ASMPP aux titulaires d'un titre de spécialiste ISFM/FMH. Les médecins praticiens recevront le titre académique, mais ne pourront pas accéder à la FAI décernée par l'ASMPP.

Le CAS est reconnu par l'ASMPP comme équivalent à 306h de formation, le total des heures requises pour l'attestation FAI étant de 360h.

Comité directeur

- Prof. Pierre-Yves Rodondi, UNIFR, directeur du CAS, membre du bureau, IMPPRo, FAI ASMPP, ISFM médecine interne générale
- Prof. Jean-Nicolas Despland, UNIL, membre du bureau, ISFM psychiatrie
- Dre Ariane Gonthier, membre du bureau et présidente de l'IMPPRo, FAI ASMPP, ISFM médecine interne générale
- Prof. Johanna Sommer, membre du bureau et vice-présidente de l'IMPPRo, UNIGE, FAI ASMPP, ISFM médecine interne générale
- Dre Anne-Emmanuelle Ambresin, IMPPRo, FAI ASMPP, ISFM pédiatrie
- Prof. Selma Aybek, UNIFR, IMPPRo, FAI ASMPP, ISFM neurologie
- Prof. Chantal Berna Renella, UNIL, FAI ASMPP, ISFM médecine interne générale
- Dr Nicolas Desbaillets, IMPPRo, FAI ASMPP, ISFM médecine interne générale
- Prof. Christophe Luthy, UNIGE, ISFM médecine interne générale
- Dr Laurent Michaud, UNIL, ISFM psychiatrie
- Dr Ferenc Rakoczy, IMPPRo, ISFM psychiatrie
- Dr Stéphane Saillant, IMPPRo, ISFM psychiatrie

Coordination

Jade Bonanno, collaboratrice scientifique

Sophie Rigolet, collaboratrice administrative

Renseignements pratiques

Inscription avant le 15 avril 2026

- Les inscriptions en ligne sont disponibles sur le site du Service de la Formation Continue UniFR, ainsi que sur le site de l'Institut de Médecine de Famille de l'UniFR.

Le nombre de participant·e·s est limité à 36.

Le comité directeur statue sur les dossiers d'inscription fin mai 2026.

Finance d'inscription

- CHF 7'000.– pour le programme complet payables avant le début de la formation.
- Le prix comprend les frais de l'évaluation qui a lieu pendant le cinquième semestre. Dans le cas d'un retrait trois mois avant le début de la formation, l'intégralité de la somme sera remboursée. Si le désistement a lieu entre le 1^{er} juillet et le début de la formation, seule la moitié des frais sera remboursée. Dès le début du programme, la totalité de la finance est due.
- Les supervisions (48h), dont un certain nombre peuvent être faites en groupe, ne sont pas comprises dans ce montant.
- Les pauses et repas sont inclus dans le prix.

Lieu

- Crêt-Bérard
Chemin de la Chapelle 19a, 1070 Puidoux, tél.: +41 (0)21 946 03 60 (secrétariat).
- Accès en train: gare de Puidoux-Chexbres, puis navette (3.-/trajet), sur demande au secrétariat, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Accès en voiture: à 3 km de la sortie de Chexbres sur l'autoroute Lausanne-Martigny, direction Puidoux. À l'entrée de Puidoux, tourner à droite et suivre les panneaux.
- Parking gratuit sur le site.

Renseignements complémentaires

Coordination CAS MPP

cas-mpp@unifr.ch